



D. N.

### La Vigie

Lettre d'analyse stratégique publiée par Jean Dufourcq et Olivier Kempf et paraissant tous les deux mercredis, vous propose son huitième numéro qui, compte-tenu de l'actualité, est gratuit et accessible à tous les lecteurs potentiels (ajoutez le numéro au panier de façon classique, puis dans votre panier, terminez la commande pour y avoir accès). Vous pouvez lire également le billet en libre accès « Il y a deux affaires Sony » l'abonnement découverte pour 3 mois vaut 15 €, l'abonnement annuel pour les particuliers vaut 60 €, l'abonnement pour les entreprises et organisations (5 licences) vaut 250 €. L'avenir de La Vigie et son développement (pour apprécier le projet, lire "à propos") dépend de vos abonnements.  
<https://www.lettrevigie.com/>

### Les B2M, bâtiments multi-missions

Trois exemplaires du bâtiment multi-missions ont été commandés au chantier Piriou et à DCNS en décembre 2013 pour remplacer trois bâtiments de transport léger déployés outre-mer. Leurs missions seront d'assurer l'ensemble des actions de l'État en mer. Ce seront des bâtiments robustes et endurants (65 m x 14 m, TE 4,2 m, 13 nds) qui permettent des opérations de 30 jours sans ravitaillement avec 40 personnes à bord. Ils disposent d'un pont d'une surface importante pour stocker des conteneurs, et véhicules, d'une grue de 17 t, de capacités importantes pour stocker et délivrer des combustibles, du ravitaillement, d'une infirmerie pouvant accueillir jusqu'à trois personnes, d'un treuil pour remorquer des navires en difficulté, d'une embarcation de 8 m, de canons à eau d'assistance, de deux embarcations rapides pour projeter des forces de police, de la possibilité de mettre en œuvre des plongeurs *via* une plateforme spécifique et d'une capacité de poser un hélicoptère léger sur le pont en mesures conservatoires. Première livraison en 2016.

### Le numéro 196, pour toute demande de secours en mer (Source SNSM)

Les centres opérationnels de surveillance et de sauvetage (CROSS) disposent désormais d'un numéro d'urgence abrégé, le 196. Avec le 196, les CROSS sont considérés réglementairement comme service d'urgence. Ils peuvent désormais solliciter les opérateurs de téléphonie sans se justifier d'une demande de localisation d'une personne détentrice d'un téléphone portable afin de renforcer l'efficacité de la réponse à une demande de secours.

Attention : le 196 ne se substitue pas en mer à la VHF, prioritaire pour alerter et rester en contact avec le CROSS et les moyens de secours. Le 196 ne remplace pas le numéro d'urgence européen 112.

### Expédition Franklin

Dans le numéro 298 (janvier 2008), nous rendions compte de la parution du livre d'Alain Fillion *A la recherche de l'expédition Franklin*. Le numéro de janvier 2015 de *Sciences et Avenir* traite de la découverte de l'épave de l'*Erebus*, un des deux bâtiments de l'expédition <http://www.sciencesetavenir.fr> puis rechercher EREBUS.

### La SNSM (Source SNSM)

Elle traite dans son dernier numéro Sauvetage du bilan 2014 au cours de laquelle 1 300 nageurs sauveteurs ont secouru 1 200 personnes. Un dossier détaille les problèmes posés par les grandes évacuations en mer. En 2014, sur le rail d'Ouessant transitent chaque jour 3 600 croisiéristes et passagers soit quelques 1 300 000 par an. Les liaisons transmanche représentent 15 millions de passagers au départ des ports français. En méditerranée, 1 315 000 croisiéristes sont passés par Marseille, 700 000 dans les autres ports de la côte et 4 000 000 de passagers ont été enregistrés au départ de la Corse.

### Conservatoire de la tenue : un trésor méconnu (Source Marine nationale)

Hébergé dans les bâtiments de la corderie du port militaire de Toulon, le dépôt des modèles-conservatoire (DMC) de la tenue du service logistique de la Marine fait vivre une collection exceptionnelle de matériels et de tenues, issus

essentiellement de dons. Ce patrimoine retrace 200 ans d'évolution des effets d'habillement, des accessoires, des équipements techniques et des articles de vie courante (outils, vaisselle, argenterie...) des marins.

Outre l'exposition permanente composée de 400 pièces d'habillement, d'armes et d'argenterie, le DMC propose une exposition thématique renouvelée chaque année. L'édition 2014/2015 propose un voyage sous les tropiques en se consacrant aux troupes de marine, ainsi qu'aux tenues spécifiques des marins métropolitains et indigènes qui servaient dans les pays chauds. Bien que composée d'environ 10 000 pièces, la collection reste incomplète. Aussi, le DMC souhaite-t-il étendre et enrichir ce patrimoine en collectant les accessoires vestimentaires quotidiens « règlementaires » du marin, patch et tee-shirt/polos notamment. Vous pouvez contribuer à cet enrichissement en contactant notre conservateur.

Implanté au cœur de la base navale de Toulon, le conservatoire-dépôt des modèles est ouvert aux visites du lundi au vendredi, en groupes constitués uniquement, et sur demande préalable. (tél : 04 22 42 76 73).

### Demande de pension de reversion

à la suite du décès d'un fonctionnaire de l'État, d'un magistrat ou d'un militaire retraité. Hélas, nous sommes tous mortels et à notre disparition l'attribution d'une pension de reversion n'est pas automatique. Il faut donc la demander. L'idéal est de télécharger le formulaire idoine et de le préremplir. Il suffit de rechercher Cerfa 11979\*04 dans un navigateur internet ou aller à cette adresse par exemple <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/R1393.xhtml>

## Institut Français de la Mer

47, rue de Monceau - 75008 Paris • Tél.: 01 53 89 52 08

institutfranc@aol.com

### Rejoindre et soutenir l'IFM



Promouvoir sans relâche les activités maritimes, réunir tous les responsables maritimes, faire entendre et respecter la voix de tous ceux pour qui la mer est une priorité, tels sont les objectifs majeurs de l'Institut Français de la Mer, le « Parti de la Mer ».

#### A de futurs auteurs

Adressez vos projets d'article à *la Baille* de préférence sous forme de fichier informatique, ([labaille@wanadoo.fr](mailto:labaille@wanadoo.fr)).

Les projets ne doivent pas dépasser 4 pages de la revue (5 000 signes / page) hors iconographie soit 20 000 signes au maximum (espaces compris).

Fournissez les illustrations, soit sous forme de documents, soit sous forme de fichier informatique, format jpeg, définition de 100 pixels/cm (254 dpi).

L'envoi à la revue *la Baille* de textes ou d'illustrations vaut acceptation par l'auteur de leur publication et de leur reproduction sans droits.

S	E	D	O	R	L	C	E	T	E	X
R	E	L	R	O	P	I	T	E	H	XI
O	D		P		E	D	I	L		III
	I	R		E	S	S	V	M	V	II
E		E	U	R		V	L		P	IV
R	V	S		L	E		S	O		V
E	M	V		J	E		M	X	E	VI
M	E	R		C		E	E	U	L	III
E	L	B	V	N	E	L	U	O	S	II
R	U	E	J	V	N	I	D	R	O	I
10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	